

Concours photos

Edition connectée du Trail de la petite sensée 2021

1 - organisateur

Ce concours photo est organisé par l'association du Trail de la petite sensée, dont le siège est situé au 1 rue Jules ferry à Lambres lez Douai, nommé l'organisateur.

L'organisateur organise un jeu concours à destination des participants de l'édition connectée du Trail de la petite sensée 2021 via Facebook

Ce jeu-concours n'est pas géré ou parrainé par Facebook. La responsabilité de Facebook ne pourra en aucun cas être recherchée lors de l'exécution du présent jeu.

2 - qui peut participer ?

Toutes personnes inscrites à l'édition du Trail connectée 2021 . Pour y participer, il suffit de s'inscrire via le site du Trail de la petite sensée ou directement sur la plate-forme le-sportif.com

L'organisateur du concours vérifiera sur la liste des participants disponibles sur la plate-forme d'inscription à l'édition connectée

3 - modalité de participation

Les participants doivent envoyer par message privé sur la page Facebook du Trail de la petite sensée une photo d'eux avant/pendant/ou après qu'ils aient réalisé leurs épreuves connectées. Les photos doivent être envoyées entre le 25 juin 12h et au plus tard le 29 juin 12h (2021). Une seule photo acceptée par participant

Lors de l'envoi de la photo via facebook, le message doit contenir les informations suivantes :

- > distance choisie
- > nom renseigné lors de l'inscription en ligne
- > La phrase suivante « Je participe au concours photo 2021 et accepte que la photo transmise soit diffusée sur les réseaux sociaux et autres supports de communication du Trail de la petite Sensée »

L'organisateur publiera l'ensemble des photos reçues à partir du 29 juin 2021 sur sa page Facebook dans un album photos dédiées

Les votes seront possibles entre le 29 juin et le 6 juillet 2021

Les résultats seront publiés sur facebook et le site internet du Trail au plus tard le 31 juillet 2021

4 - lots à gagner

4 catégories de lots sont à gagner : 3 avec obligation d'envoi d'une photo et 1 sans obligation d'envoi de photo

> « Les + likées »

Les 3 photos qui obtiendront les plus de réactions sur Facebook (j'aime, j'adore, solidaire, haha. Wahou) respectivement 1 inscription au Trail pour l'édition 2022 ainsi qu'une serviette du Trail de la petite sensée.

Seules les réactions faites directement sur la photo dans l'album photo dédié de la page Facebook du Trail de la petite sensée seront pris en compte

> « Coups de cœur des feux follets »

Les 2 photos qui seront élues coup de cœurs par les mini ambassadeurs feux follets du Trail de la petites sensée recevront respectivement 1 sac rose Trail de la petite sensée et une mini serviette micro fibre

> « Photo tirage au sort »

L'ensemble des photos restantes, c'est à dire celle n'ayant pas obtenue l'un des lots précédents pour être tirées au sort pour potentiellement obtenir un sac à dos rouge du Trail de la petite sensée, 22 sacs sont à gagner

> « Tirage au sort bonus »

3 minis serviettes micro fibre sont à gagner sur l'ensemble des participants inscrits à l'édition connectée qu'il ait transmis une photo ou non.

5 - remise des lots

La remise des lots se fera en main propre lors d'une date convenue entre le gagnant et l'organisateur avant le 30 septembre 2021.

Après ce délai, le gagnant ne pourra plus y prétendre, le lot restera la propriété de l'Organisateur. Le gagnant s'engage à accepter le lot tel que proposé sans possibilité d'échange, notamment contre des espèces ou toutes autres dotations, de quelque nature que ce soit. De même, ce lot ne pourra faire l'objet d'une demande de compensation.

6 - règlement

Le règlement pourra être consulté sur le site suivant : trailandelapetitesensee.Com
L'Organisateur se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants

7- litige réclamation

L'Organisateur se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'un mois après la fin du jeu, aucune contestation ne sera admise. Toute réclamation doit être adressée au plus tard le 31 juillet 2021 par mail à tdlps.lambres@gmail.com